



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille quatorze le 8 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 2 juillet 2014, sous la présidence de Monsieur DENIS BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.

M. RIMARK, Mme BAUDERE, Mme SARRAUTE, M. WINTERSHEIM, Mme MERCHADOU, M. LORIAUD, Adjoint, Mme FLORENTIN, M. ELIAS, Mme DUBOURG, Mme HOLGADO, Mme LANDAIS, Mme QUERAL, M. BODIN, Mme BESNAULT, Mme HERMILLY, M. INOCENCIO, M. GABARD, M. SABOURAUD, Mme BAYLE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

M. CARREAU à M. RIMARK, M. VERDIER à Mme BAUDERE, M. LIMINIANA à Mme QUERAL, Mme BERTHIOT à M. ELIAS, M. MONMARCHON à M. WINTERSHEIM, Mme HIMPENS à Mme MERCHADOU, Mme LUCKHAUS à Mme SARRAUTE

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Kitty BAYLE est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

13 – MOTION PORTANT SUR LA DOTATION DES LYCEES ET COLLEGES DE LA HAUTE GIRONDE

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Le conseil municipal de Blaye est préoccupé par les conditions dans lesquelles s'effectuera la prochaine rentrée scolaire dans les lycées et collèges de Haute Gironde.

Les dysfonctionnements de collèges ont été relayés par la presse. Mais il ne semble pas, à ce jour, que les autorités académiques aient pris la mesure du problème.

La préparation de la rentrée est aussi inquiétante, pour d'autres raisons, au Lycée où il manque une quarantaine d'heures pour pouvoir effectuer les enseignements *et les heures à effectifs réduits prévus par les textes officiels*. Il en résulte un appauvrissement des enseignements optionnels, des enseignements généraux auxquels il manquera des heures, *des classes mélangeant deux séries bricolées sur des Premières et des Terminales et l'impossibilité pour certains élèves de redoubler dans l'établissement*.

La carte des formations offertes en Haute Gironde est minimaliste. Les dotations sont réparties sur l'académie et ce qu'on donne à l'un est enlevé à l'autre. Une spécialité vient d'être supprimée en STMG à Blaye pour être créée au Lycée G. Eiffel à Bordeaux.

Lorsqu'un groupe de cinquante lycéens blayais est allé manifester à Bordeaux pour se plaindre de cette situation, il a été reçu par les services du recteur d'académie. On leur a expliqué qu'il fallait être mobile ! *Nos enfants veulent bien être mobiles mais ils ne sont pas prioritaires pour intégrer les lycées hors secteur. Où est donc l'équité?*

Les inégalités se creusent de plus en plus entre les établissements scolaires de la métropole bordelaise et ceux des zones rurales.

Nous disons assez! Où sont les valeurs de la République?

Le conseil municipal de Blaye n'accepte pas que la Haute Gironde devienne le parent pauvre de l'académie pour favoriser la métropole bordelaise. Il demande une remise à plat de l'ensemble des formations pour que les enfants du secteur aient droit, eux aussi, à un service public d'éducation de qualité et diversifié.

La commission n°4 (Education - Santé - Solidarité - Logement Et Associations À Caractère Éducatif, social, Solidaire Et De Santé) s'est réunie le 23 juin 2014 et a émis un avis favorable .

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits:

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 10/07/14
Identifiant de télétransmission : 033-21330058500014-
20140708-16571-AU-1-1

Pour le Maire empêché,
Monsieur FRANCIS RIMARK

